
Adresse des soldats composant la garnison de Bordeaux qui remercient la Convention de l'énergie et l'équité développées contre les traîtres et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des soldats composant la garnison de Bordeaux qui remercient la Convention de l'énergie et l'équité développées contre les traîtres et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 107-108;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28947_t1_0107_0000_7

Fichier pdf généré le 01/02/2023

Marne; les soldats composant la garnison de Bordeaux; les maire et officiers municipaux de la commune de Montaigu, département du Puy-de-Dôme; les administrateurs du district de Nantes; les sociétés populaires de Séez et Vitré, offrent à la Convention nationale le tribut de leur reconnaissance pour l'énergie qu'elle vient de développer contre les assassins du peuple: ils lui jurent un dévouement sans bornes, et l'invitent à ne quitter son poste que lorsque la liberté n'aura plus de dangers à courir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[Bordeaux, 4 germ. II. Le C. révol. à la Conv.] (2).

« Représentants,

Encore une fois vous avez sauvé la chose publique! une faction plus perfide que toutes celles que vous avez terrassées, osoit sur les débris sanglants du royalisme et du fédéralisme, lever insolemment sa tête hideuse. Des hommes infiniment pervers; des hommes qui pour mieux tromper le peuple avoient eu l'air longtemps de défendre ses intérêts étoient les chefs de cette conspiration horrible. Que devenoit la République; que devenoit la liberté, si elle eut été assassinée dans ses plus fermes défenseurs? Braves Montagnards! c'est à votre surveillance que rien ne peut détourner; c'est à votre zèle infatigable que nous devons la découverte de cette trame infernale. Sentinelles du peuple, du haut de la Montagne, vous avez vu s'agiter les conjurés, et dès lors, déployant l'énergie qui vous caractérise, vous avez lancé contre eux un décret qui vous assure la reconnaissance nationale. Achevez votre ouvrage que le glaive de la loi s'appesantisse sur leurs têtes coupables qu'elles tombent! et que cet exemple terrible d'une nation outragée imprime une telle terreur dans l'âme de leurs complices qu'on puisse les reconnoître à la pâleur de leurs fronts. Ils avoient les mêmes espérances, leur sort doit être commun.

Continuez, braves Montagnards, à bien mériter de la patrie! Veillez sans cesse, déjouez tous les complots qui pourroient encore se former contre notre indépendance; c'est en frappant de mort les conspirateurs et tous les ennemis de la Liberté, que vous parviendrez à consolider la République, et à opérer le bonheur du peuple qui vous a remis tous ses droits. S. et F.»

PLENAUD, S. BLANCART jeune (présid.), LELOIN, CONSTANT (secr.), BATTU, DARSE, CHARLET, FAUCHÉ, MICHENOT.

(1) P.V., XXXIV, 399 et XXXV, 112. J. Perlet, n° 559; J. Mont., n° 142; J. Sablier, n° 1237; C. Univ., 15 germ; J. Sablier, n° 1237; Bⁱⁿ, 14 germ. et 15 germ. (suppl^t); Mess. Soir, n° 594; Débats, n° 569, p.361.

(2) C 298, pl. 1037, p. 34. Audit. nat., n° 559; Débats, n° 561, p. 252.

b

[Châlons-sur-Marne, 11 germ. II] (1).

Citoyens représentants du peuple,

Grâces soient rendues à votre énergie. Les têtes des conspirateurs sont tombées, restez à votre poste fermes et inébranlables. Usez de la massue nationale, que ce ne soit point en vain que la vertu et la probité sont à l'ordre du jour. Frappez, frappez! les intrigants, les aristocrates et les faux patriotes. Pour nous fidèles aux principes du plus pur républicanisme, nous veillerons sans cesse à déjouer les complots, à réprimer les traîtres et rien ne nous détachera jamais de la représentation nationale que la mort.

Citoyens représentants, la foudre s'amoncèle dans notre section. Un atelier immense fournira cette année plus de 80 milliers de salpêtre; qu'il se trouve 50 ateliers pareils sur la surface de la République et notre terre libre aura fourni de quoi faire disparaître les tyrans et les esclaves coalisés contre notre sainte liberté. Vive la République, Vive la Montagne.»

LA MARNE, CARRÉ, BELLOIS, JACQUESSON, ODON, GODART, DESESSARTS (présid.), BOURDON (secrét.), ROZE, LEMOYNE.

c

[Bordeaux, 4 germ. II] (2).

« Représentans du peuple français,

Nous vous remercions de la mâle énergie, de l'impartiale équité, que vous avez développé contre les traîtres, qui après avoir fait d'inutiles efforts pour vous avilir, voulaient vous égorger pour ressusciter l'affreux royalisme.

Nous vous remercions de l'attitude fière et imposante que vous avez su conserver au milieu des dangers pressants qui environoient la patrie de toutes parts... Nous vous remercions d'avoir encore une fois sauvé la République...

Montrez vous toujours imperturbables... parcourez d'un pied ferme la carrière orageuse de la révolution, et consommez vos immortels et pénibles travaux. Immolez tous les conspirateurs contre la liberté. Nos bras sont toujours prêts à combattre, à renverser toutes les tyrannies... fidèles à nos serments, nous nous rallions, sans cesse à la représentation nationale. Nous ne connaissons jamais que ce guide, celui-là seul, ne peut nous égarer.»

J.B. DARNAUD (adjud^t g^{ai} command^t à Bordeaux), CASTEX (chef du b^{on} le Montagnard, 4^e du Gers), VICTOR (cap^e-adjoint), CALBAIRAC (cap^e-adjoint), JOURNEZ (adjud^t), FRANÇOIS (sous-lieut.). SANTOT, BOY, GOULARD (serg^t), TRANSONY, CATALA, LACROIX, BASONSOT, BALATA (serg^t), LARROIRE (serg^t-major), JAUBERT, DESARBRES (secrét.), MATHÉ (lieut.), DAUREUSAN (serg^t-major), PALLADRE, BERNIOT, FILLE (serg^t), L. DUPAY, LISSSET, CARRÉ (cap^e),

(1) C 299, pl. 1053, p. 38. Bⁱⁿ, 20 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 299, pl. 1053, p. 29. C. univ., 15 germ.; Bⁱⁿ, 20 germ. (2^e suppl^t).

DUBUC (*lieut.*), MORABIT (*cap°*), LASSERRE, A. MAY, LACAZE, SAMENE, BONAT-TAMBAY, BACQUÉ (*serg'*), RIVEC (*serg'*), PARENT (*adjud'*), GROS (*chef du 7^e b^{on} le Montagnard, du Gers*), DAURIOL (*cap°*), LANTRAC (*adjud'major*), J.F. BEZUT (*cap°*), LALUBIE (*s.-lieut.*), DUPUY (*lieut.*), COLLONGUES (*cap°*), DANOS (*cap°*), LANTRAC (*adjud'-major*), AUBOUÉ (*s.-lieut.*), F. DAURIGNAC (*s.-lieut.*), PLYBEMAT (*cap^{at}*), DELOM (*cap^{at}*), THORE, DURAU (*adjud'*), LARREY, SOUDAT, LASSERRE (*sous-off.*), DUPUY, LARRAIL, BALOU (*s.-lieut.*), DUTAU, SAINT-AUBIN (*serg'-major*), CRÉSPIN, AUDIFROID, COUBET, SONNES, VIGNAUX, BRONET, CASTALA, ROGEUR, M. MAIGNE, MASSIGNAT, LABRIE, LANNE, DUGOUJON, MAESTE, SANNIALENS, LABRIE, DAUGAT, SARMAU, LABORDE, DUCOUPAT, Pierre LACOURREGE, LAYLLE, DUPACY (*lieut.*), OTRESQUET, DUPOUY aîné, FARRAUX, FULABERT (*serg'*), COUSSE, V. ANTONIN, MULHAN, MAUCO, LIBBÉ, RAIMOZ, Bernard DARGUIL, LANACASTET, RIVIÈRE, RAIMON, Jean LABRO, P.A. GARROT, CARRÈRE, SAINT-ANTOININ, DUPONT (*secrét.*), BISSIÈRES, SOBRENE (*cap°*), DAUBAS (*cap°*), LAVRIN, FONBLANC, SOLIVÈNE, CARRIUS, COMPARDOUX, LAYDET, A. GRESLE, GUILLAUME, MOLEZE, LAFFARGUE, CASTEX, LAFFORGUE (*s.-lieut.*), LAFFORGUE (*s.-lieut.*), FILLOT SOUQUÈRE, DILHAN, BISSIÈRES, SINGUE WELOTT (*serg'*), BELONGE (*cap° 13^e b^{on} du Bec-d'Ambez*), SALMON (*adjud'-major*), MAARGE, AIDEAU, VIGNON (*cap°*), PERRON, POIL (*cap^{at}*), BIER (*serg'-major*), PASCAUD, BOURDIN (*serg'*), CARDAILLAC, HEUSÉ, DEMAY (*serg'*), LUIKS, DARIEUX, DEMARY (*serg'*), ESCATAFAT (*serg'*), LIZIE (*s.-lieut.*), LAGORÉE, J. BRICCUZAUX (*serg'-major*), RIDEAU (*cap^{at}*), APERT (*lieut.*), S. ROUBAUD (*volontaire*), Louis RENAUEL (*s.-lieut.*), PAQUIER, SIMON (*lieut.*), DUVOUBLE (*serg'major*), AMÉLINE, S.P. REVERT (*fourrier*), DUBOIS (*serg'-major*), DELPECH, POUERGUES, THRAMBULE, PHILIPPE (*2^e m^{at} fer-rant*), DONET (*serg'*), DENUX (*cap° command' des chasseurs montagnards du départ, du Gers*), DURAND, MAREINS, GEOFFROY, DARIER, CHARLES, MOLÉ, DUPRAT, SANTI, BASSUÉ, PINDRAY, DUPRAT [*2^e du nom*], SALLEY, MARTINET (*m^{at} des logis*), SAIN, CAUSSADE (*lieut.*), PASSESRIEU-BLOUQUET, DU BERNARD, PEYBERNIER, BOUGUES (*m^{at} des logis*), DULAC, ABADIE, DAUNIS (*cap° de gendarmerie nat.*), ROMEFORT (*lieut. de gendarmerie nat.*), PLANTIER (*gendarme*), DEMAISON, GRIS (*gendarme*), FILLOL (*brigadier*), TRENTY (*brigadier*), COLONGES (*gendarme*), MALIBRAN (*gendarme*), VIGOU-LÈTE (*gendarme*), MAINVILLE (*m^{at} des logis*), PAYOT (*gendarme*), CAGET, SIVIER (*gendarme*), CHAUCELÉ (*cap° de la gendarmerie*).

d

[Montaigut (Puy-du-Dôme), s. d.] (1).

« Législateurs montagnards,

Agréez l'hommage qui vous est fait par des vrais sans-culottes, de 3 croix de ci-devant St. Louis, dont l'une servait de décoration à une prétendue vierge qui avait le titre de Bonnes Nouvelles, que l'erreur avait enrichie d'objets

(1) C 297, pl. 1021, p. 22. J. Sablier, n° 1237; Bⁱⁿ, 20 germ. (2^e suppl^é).

précieux qui sont partis pour le creuset national. La lumière a enfin éclairé les esprits, la masse du peuple est entièrement désabusée et nous pouvons dire que le fanatisme avait disparu avant même la destruction de cette statue prétendue miraculeuse.

Ces sentiments naturels, trop longtemps captivés, se sont développés d'une manière majestueuse et imposante, lors du renouvellement de l'arbre de la Liberté, de celui de la République et de la plantation de l'arbre de l'unité. Tous les citoyens et citoyennes, en foule à cette fête civique, on juré de soutenir leurs droits et de se dégager pour jamais des chaînes de l'esclavage (et ils ne seront pas parjures). Achevez donc, citoyens, votre ouvrage, restez à votre poste. Vous y êtes plus que jamais nécessaires pour consolider la Liberté et affermir la République. Que les conspirateurs tremblent à votre aspect. Nous vous félicitons des mesures énergiques que vous avez prises pour faire punir les traîtres. Faites qu'il n'en échappe aucun, et en vous secondant de tous nos pouvoirs, nous ne cesserons de répéter: Vive la Convention, vive la Montagne, vive la République. S. et F.»

DEMAROUX (*maire*), BIDON, FALLON (*off. mun.*), AUDIN, BAYLE (*agent nat.*), CALVINHAC.

e

[Nantes, 4 germ. II. Les Administr. du distr., à la Conv.] (1).

« Représentans du peuple français,

Un complot liberticide vient encore d'être découvert, ses ramifications, s'étendaient en vain aux extrémités de la République. La vertu et la justice sont à l'ordre du jour, elles sont la base impérissable de la Représentation nationale, et partout le crime est frappé de mort!...

Conspirateurs, et vous tyrans, respectez dans la Convention nationale la majesté de la République française; tombez à sa voix inexorable; vos sceptres ne sont que d'argile; la massue du peuple est de fer!... »

SUREAU, DONNET (*présid.*), THOMAS, MELLINET aîné, SARRAVIN, RAMARD, THEBAUD, J.B. LA-COURT dit LABIGNE, E.C. SAVRIER (*agent nat.*), MARY, GAINCHÉ (*secrét.*), BISCARRAT, S. HEL-LIER jeune.

f

[Sées, s. d.] (2).

« Citoyens représentans,

De nouveaux Catilina, couverts du masque hypocrite du patriotisme, ont encore conspiré contre la souveraineté du peuple, et c'est à la surveillance active et profonde avec laquelle vous avez suivi les traces des conspirateurs, que nous sommes redevables de notre salut. Grâce immortelles vous soient rendues, vous avez encore une fois bien mérité de la patrie; qu'elle doit être aujourd'hui la confusion de nos ennemis en apprenant que tous les moyens de corruption qu'ils ont employé pour détruire notre

(1) C 298, pl. 1037, p. 36. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^é); J. Mont, n° 142.

(2) C. 299, pl. 1053, p. 39. Bⁱⁿ, 20 germ. (2^e suppl^é).